

## Consultation des registres de délibérations

La mise en ligne des registres de délibérations du Conseil départemental et de la Commission Permanente sous forme de documents dématérialisés (au format .pdf) concrétise la volonté de l'Assemblée Départementale de rendre son action plus proche des haut-savoyards, en toute transparence.

Toutes les délibérations figurant dans les registres ont été signées par le Président du Conseil départemental, télétransmises en Préfecture et publiées (\*) sur les lieux suivants où elles sont consultables :

### **Conseil départemental de la Haute-Savoie**

Bâtiment des Services Départementaux  
1, Rue du 30ème Régiment d'Infanterie  
74000 ANNECY

### **Archives Départementales de la Haute-Savoie**

37 bis, Avenue de la Plaine  
74000 ANNECY

*(\*) La publication des actes réglementaires permet de leur assurer un caractère exécutoire, de les rendre opposables aux tiers, et de fixer le point de départ d'un délai de recours contentieux.*

Les registres consultables sur le site [www.hautesavoie.fr/publications-officielles](http://www.hautesavoie.fr/publications-officielles) n'ont qu'une valeur informative. Seuls les documents consultables sur les lieux indiqués ci-dessus ont une valeur officielle.

**Rappel :** le Président du Conseil départemental a désigné Sébastien LÉGER, Chef du Service du Contentieux et du Conseil Juridique (par intérim), personne responsable de l'accès aux documents administratifs et de la réutilisation des informations publiques.

